

Médecin de Protection Maternelle et Planification Familiale (PM/PF)

Pôle Solidarité - Direction de l'Enfance et de la Famille, Service de la Protection Maternelle et Infantile	
Classification	<p>Filière : médico-sociale Poste de catégorie A, relevant du cadre d'emplois des médecins territoriaux</p> <p>Lieu d'affectation : circonscription de PMI</p> <p>Fonction d'encadrement : non Prime + NBI : RIFSEEP A4-1 et NBI encadrement des politiques socio-éducatives en QPV de 20 points</p> <p>Quotité de travail : 100 % Tous nos postes sont handi-accessibles</p>
Environnement du poste de travail	<p>Direction : Direction de l'Enfance et de la Famille Service : Service de Protection Maternelle et Infantile Bureau : Secteur territoires</p>
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Responsable de circonscription PMI

Raison d'être du poste :

Dans le cadre des orientations départementales, du projet de service et des missions légales de PMI-planification familiale, le/la médecin de Protection Maternelle et Planification Familiale permet et facilite l'accès à la santé sexuelle et reproductive de la population du territoire.

Il/Elle contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique départementale et partenariale en matière de santé publique, de protection maternelle et de planification familiale en coordination avec le responsable de circonscription et en lien avec le bureau de la Protection Maternelle et Planification Familiale.

Il/Elle assure des activités cliniques dans son champ de compétence et en assure la responsabilité médicale.

Missions principales	Mettre en place et diriger, dans les centres de PMI et de Planification familiale, les activités médicales et actions de santé publique dans le domaine de la planification familiale, de la santé sexuelle et de la gynécologie.
	Assurer les consultations médicales pour l'accès à la contraception, aux dépistages et traitements des Infections Sexuellement Transmissibles et à la prévention et dépistage des cancers en gynécologie
	Assurer la prise en charge médicale de la grossesse : consultations préconceptionnelles, prénatales et postnatales.
	Pratiquer des interruptions volontaires de grossesse (IVG) conformément au cadre réglementaire et informer et/ou orienter les femmes en demande d'IVG autres que celles autorisées en PMI.
	Assurer le repérage et l'orientation des femmes victimes de violence et en situations familiales difficiles en s'inscrivant dans un partenariat. Participer aux actions menées dans le cadre de la Protection de l'Enfance.
	Concevoir, piloter et animer des actions individuelles et collectives de prévention et dépistage des infections sexuellement transmissibles et des cancers gynécologiques, d'information et d'éducation à la sexualité et de sensibilisation aux problèmes de violences et situations familiales difficiles.

Participer aux actions de santé publique menées localement dans les domaines de la prévention et du dépistage en santé sexuelle.

Consacrer 10% de son temps de travail hebdomadaire à mettre à jour ses connaissances et suivre des actions de formation et participer aux réunions des centres de PMI, de la circonscription et du bureau technique.

Compétences

- **Relationnelles**

Savoir travailler en équipe pluri-professionnelle

Savoir adapter sa posture professionnelle au regard de situations humainement et socialement complexes

- **Organisationnelles**

Savoir organiser, planifier son travail en fonction des priorités de l'activité

Savoir s'inscrire dans la mise en œuvre des objectifs collectifs du projet de santé publique

Savoir articuler et coordonner ses activités avec les professionnels du champ d'intervention

Savoir travailler en partenariat avec les différents acteurs (services hospitaliers, partenaires institutionnels et associatifs, CMP, éducation nationale, etc

- **Techniques**

Connaître le cadre réglementaire et institutionnel de la santé de la famille, de la mère et de l'enfant : code de la santé publique et code de l'action sociale et des familles

Savoir encadrer les pratiques médicales et/ou paramédicales des équipes dans le cadre des consultations

Contribuer à établir des protocoles médicaux/conduite à tenir

Savoir élaborer et suivre la mise en œuvre de programmes et d'actions de prévention, de promotion de la santé et de santé publique

Moyens mis à disposition : Téléphone mobile, utilisation de véhicules

Niveau d'études : I

Diplômes requis : doctorat en médecine (ou titulaire d'une licence de remplacement délivrée par le conseil départemental de l'Ordre des médecins), spécialiste en gynécologie médicale ou gynécologie-obstétrique ou disposant d'une expérience clinique dans ces domaines

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) Requise(s)

Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques

Permis de conduire obligatoire

Déplacements province et étranger

Astreintes

Logement de fonction

Vaccins obligatoires

Port d'une tenue de travail obligatoire

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à :

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT-DENIS
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
BUREAU DU RECRUTEMENT DEF
93006 BOBIGNY CEDEX